



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201706 - Roc d'Enfer

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	7
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR8201706	1.3 Appellation du site Roc d'Enfer
1.4 Date de compilation 31/12/1995	1.5 Date d'actualisation 15/06/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/2006



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 25/01/2008

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 04/07/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032878976&dateTexte=>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,59832°

Latitude : 46,1873°

2.2 Superficie totale

4047 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74032	BELLEVAUX
74091	COTE-D'ARBROZ
74114	ESSERT-ROMAND
74174	MEGEVETTE
74183	MIEUSSY
74205	ONNION
74238	SAINT-JEAN-D'AULPS
74276	TANINGES

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent-activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3150 <i>Lacs eutroques naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		1 (0,02 %)		P	C	C	B	C
3160 <i>Lacs et mares dystroques naturels</i>		0,04 (0 %)		P	C	C	C	C
3240 <i>Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos</i>		0,46 (0,01 %)		P	D			
4060 <i>Landes alpines et boréales</i>		162 (4 %)		P	B	C	B	B
4080 <i>Fourrés de Salix spp. subarctiques</i>		0,07 (0 %)		P	D			
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		1 (0,02 %)		P	D			
6170 <i>Pelouses calcaires alpines et subalpines</i>		834 (20,61 %)		P	B	C	B	B
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embaumissement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		27 (0,67 %)		P	B	C	B	B
6230 <i>Formations herbueses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	48 (1,19 %)		P	C	C	C	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		8,62 (0,21 %)		P	B	C	B	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		120 (2,97 %)		P	B	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		107,47 (2,66 %)		P	C	C	B	C



6520 <i>Prairies de fauche de montagne</i>		24 (0,59 %)		P	B	C	C	C
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	9,5 (0,23 %)		P	B	C	B	B
7140 <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		2,2 (0,05 %)		P	B	C	B	B
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>		30 (0,74 %)		P	B	C	B	B
8120 <i>Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)</i>		53,4 (1,32 %)		P	C	C	B	C
8130 <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>		77 (1,9 %)		P	B	C	B	B
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		64 (1,58 %)		P	B	C	B	B
8310 <i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>		0 (0 %)	1	P	D			
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	4,5 (0,11 %)		P	B	C	B	B
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		681,5 (16,84 %)		P	B	C	B	B
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	17 (0,42 %)		P	B	C	B	B
9410 <i>Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)</i>		328 (8,1 %)		P	B	B	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site	
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille	Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C



				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1361	Lynx lynx	p			i	P	P	D			
P	1604	Eryngium alpinum	p			i	P	P	B	C	B	C
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	P	M	C	B	B	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C
A		Bufo bufo			i	P			X		X	
A		Rana temporaria			i	P		X	X		X	
I		Parnassius apollo			i	P	X		X		X	
I		Somatochlora metallica			i	P						X
I		Somatochlora arctica			i	P						X
M		Marmota marmota			i	P			X		X	
R		Lacerta vivipara			i	P						X
R		Vipera berus			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.



- **Unité** : i = individus , p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune , R = espèce rare , V = espèce très rare , P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	4 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	30 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	5 %
N17 : Forêts de résineux	25 %
N19 : Forêts mixtes	10 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	15 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

D'altitude modeste (2244 m), le Roc d'Enfer constitue néanmoins le point culminant du Chablais occidental (Haute-Savoie), à l'ouest de la Dranse de Morzine.

Il se situe dans les " Préalpes " au sens géologique du terme. Ceci signifie qu'en dépit de sa position périphérique par rapport à la chaîne des Alpes, une grande partie des roches qui le constituent proviennent des zones les plus internes des Alpes : elles ont été transportées par charriage sur des distances considérables lors des phases de la surrection alpine.

Le Roc d'Enfer est constitué de stratifications massives du Jurassique supérieur. Elles y dessinent un anticlinal au coeur duquel percent en "fenêtre" les couches appartenant aux nappes des Préalpes.

Vulnérabilité
: Vulnérabilité :

La vulnérabilité du site peut provenir de :

- la régression des activités agricoles, pastorales ou forestières
- la fréquentation sous toutes ses formes
- la proximité immédiate de domaines skiables.

4.2 Qualité et importance

Le massif du Roc d'Enfer présente une grande variété de milieux naturels appartenant aux étages montagnard et subalpin, voire alpin au sommet du Roc qui culmine à 2244m d'altitude. Il conserve des secteurs vierges de tout équipement d'envergure.

Le site proposé comporte 20 habitats naturels d'intérêt communautaire, dont 3 sont prioritaires.

Témoignant de la diversité du secteur, il s'agit :

- de milieux forestiers (forêts de ravins, cembraies, bois tourbeux de Pins à crochets...),
- de secteurs aquatiques ou humides (lacs à eaux mésotrophes, tourbières basses et buttes de sphaignes...),
- de milieux rocheux,
- de landes, de pelouses et prairies héritées des pratiques agricoles ancestrales.



Cette variété est accrue par la diversité des substrats, corollaire d'une géologie locale complexe.

On observe également un cortège important de plantes remarquables, souvent protégées.

Les Odonates (libellules) inféodées aux zones humides y sont bien représentées.

La présence de la Vipère péliade y est avérée.

Toutes les espèces françaises d'ongulés, à l'exception du bouquetin, y sont présentes.

Depuis sa réintroduction en 1970, la Marmotte des Alpes y est également présente.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
H	G01.06	Ski, ski hors-piste		B
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0 %



38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
----	--	-----

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Montagne du Roy et crête du plateau de Praz-de-Lys (0,02%)	*	0%
38	Tourbières de Sommand	*	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Communauté de communes du haut Chablais

Adresse : Mairie 74430 LE BIOT

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201706
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548945/2015-document-d-objectifs-natura-2000-roc-d-enfer-fr8212021-fr8201706

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs du site FR8201706 "Roc d'Enfer" a été validé par le Comité de pilotage du 24 février 2015.



PRINCIPAUX OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION :

La conservation de la plupart des habitats naturels ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire présents sur le site s'avère parfaitement compatible avec les pratiques en usage sur le massif.

Le site comprend deux entités distinctes :

- une zone de montagne à proprement parler
- une succession de zones humides.

Le document d'objectifs s'est en particulier attaché à préciser les modes de gestion adaptés pour les espaces pastoraux et forestiers et les zones humides, notamment les tourbières.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS à envisager :

- APPB (Arrêtés préfectoraux de protection de biotope) : un APPB est déjà en vigueur sur plusieurs tourbières (Tourbières de Sommand en particulier, qui constituent le plus vaste ensemble de ce type dans le département de la Haute-Savoie),
- Mesures agri-environnementales,
- Contrats Natura 2000, notamment pour les milieux forestiers,
- Chartes de bonne conduite ou convention d'usage (notamment avec les pratiquants de sports de pleine nature),
- Chartes forestières (une charte forestière est en cours d'étude pour l'ensemble du haut Chablais)...